

**Gestion des ruchers de la Ville de Dieppe
Convention pour l'organisation des activités de découverte du monde des
sciences expérimentales sur le thème des abeilles à l'école primaire**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 39*

LE 12 JUIN DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 3 juin 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Sébastien, Mme RIDEL Patricia (de la question n°1 à la n°35), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n°1 à la n°41 et à la question n°49), M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël (de la question n°1 à la n°3 et de la question n°35 à la n°49), Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la n°30), M. BREBION Bernard (de la question n° 3.1 à la n°49), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la n°35).

Sont absents et excusés : Mme RIDEL Patricia (de la question n°36 à la n°49), Mme AUDIGOU Sabine (de la question n°42 à la n°48), M. PAJOT Mickaël (de la question n°3.1 à la n°34), M. BAZIN Jean (de la question n°31 à la n°49), M. BREBION Bernard (de la question n°1 à la n°3), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°36 à la n°49).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme RIDEL Patricia à M. JUMEL Sébastien (de la question n°36 à la n°49), M. PAJOT Mickaël à Mme BUQUET Estelle (de la question n°3.1 à la n°34), M. BAZIN Jean à Mme OUVRY Annie (de la question n°31 à la n°49), Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°36 à la n°49).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

Mme Annette ROUSSEL, Conseillère Municipale Déléguée, expose que la Ville de Dieppe souhaite poursuivre la mise en place de ruches sur son territoire (7 ruches réparties sur 4 sites), dans le double but de lutter contre la disparition des abeilles et de sensibiliser les enfants de la ville à la biodiversité, à travers la production de miel dieppois et d'interventions pédagogiques dans des écoles.

L'implantation des ruches sur 4 sites différents a permis de solliciter la participation des écoles de Janval, du centre-ville et d'une partie de Neuville-lès-Dieppe à des sessions de sensibilisation. D'ores et déjà, 5 établissements (Louis de Broglie, Jules Ferry, Jacques Prévert, Richard Simon et Sévigné) et 18 classes du CP au CM2 ont répondu présents.

Les ateliers se décomposent en 2 parties de 1h30 : une première en classe à l'aide d'un support élaboré en partenariat avec l'apiculteur bénévole et les ateliers multimédia et une seconde sur site, intégrant des supports ludiques (mots-mêlés, mots-croisés et questionnaires) élaborés avec les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale, au cours de laquelle les enfants et adultes sont équipés de combinaisons d'apiculteur fournies par la Ville.

Ainsi, il convient de mettre en place un conventionnement entre l'Education Nationale et la Ville afin de définir le cadre de leurs interventions respectives.

Vu :

- le code de l'éducation en ses articles L.911-4 et D.321-1 et suivants :
- l'arrêté du 9 juin 2008 portant sur les nouveaux programmes de l'école primaire.

Considérant :

- l'intérêt de ce partenariat permettant à la Ville de mener une sensibilisation des écoliers dieppois,
- les avis des commissions n° 2 du 10 juin 2014 et n° 3 du 11 juin 2014,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention de partenariat entre l'Education Nationale et la Ville de Dieppe relative à l'organisation des activités de découverte du monde et des sciences expérimentales sur le thème des abeilles à l'école primaire impliquant des intervenants extérieurs, pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire